

Paris, le 7 septembre 2020

POURQUOI METTRE EN PLACE UN CONTRAT DE PREVOYANCE COLLECTIVE POUR LES SALARIES D'UNE ENTREPRISE ?

Swiss Life lance SwissLife Prévoyance Entreprises+, un nouveau contrat de prévoyance collective qui s'adapte parfaitement aux obligations et besoins des entreprises.

Swiss Life, en tant qu'acteur spécialisé du marché de la prévoyance, accompagne, depuis de nombreuses années, les chefs d'entreprise et leurs salariés pour faire face aux aléas de la vie (arrêts de travail en cas de maladie ou d'accident, invalidité et décès). Alors que 81 %¹ des Français pensent qu'il est important, voire indispensable, de s'assurer en cas d'invalidité ou de décès, l'assureur a entièrement repensé son offre de prévoyance collective en vue de proposer, à ses clients, un produit packagé et modulable allié à une simplicité et une sécurité de souscription pour l'intermédiaire commercial. Swiss Life, avec cette nouvelle offre 100 % digitale, permet à ses clients de faire face aux impondérables de la vie en toute sérénité et confiance financière. **#ComprendrePourDécider #VivrePlusConfiant #YourLife.**

Le saviez-vous ?

La prévoyance collective est obligatoire pour les cadres et assimilés cadres d'une entreprise

L'ANI du 17 novembre 2017 relatif à la prévoyance des cadres pérennise l'obligation de couverture décès des cadres à hauteur de 1,50 de la tranche 1. Les entreprises concernées ont donc pour obligation de mettre en place un régime de prévoyance et de le financer². En outre, les conventions collectives ou accords de branche peuvent comporter des obligations complémentaires.

Les avantages de la souscription d'un contrat de prévoyance collective

Pour les salariés	Pour les entreprises
<ul style="list-style-type: none">• Une meilleure protection sociale à un tarif attractif grâce à la mutualisation des coûts et des garanties ;• Une couverture identique : l'ensemble des salariés bénéficient d'une seule et même couverture ;• Une déductibilité des cotisations du salarié de son revenu imposable dans certaines limites.	<ul style="list-style-type: none">• Un outil de motivation grâce à une rémunération indirecte permettant de compenser les prestations du régime général ;• Un vecteur de fidélisation pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient de garanties égales instaurant ainsi un climat de confiance au sein même de la structure ;• Une déductibilité des cotisations du bénéfice imposable et non soumises aux charges sociales.

« Cette offre repensée et destinée aux petites et moyennes entreprises est la solution de prévoyance pour protéger ses salariés et ce, sur un même pied d'égalité. Elle répond à leurs besoins et s'adapte naturellement au profil des structures. Ce sont également des services d'assistance exclusifs pour soutenir les salariés dans les moments les plus difficiles ». Pierre François, directeur général de SwissLife Prévoyance et Santé.

¹ « Quel est le niveau de couverture des Français en prévoyance ? » (Sondage réalisé auprès d'un panel représentatif de 1000 personnes -1^{er} mars 2019).

² À hauteur minimale de 1,50 % de la tranche 1 de leur salaire.

Un produit, deux possibilités

SwissLife Prévoyance Entreprises+ permet aux chefs entreprise de choisir la couverture de prévoyance la plus adaptée, et ce, quel que soit leur branche d'activité tout en répondant aux besoins de leurs salariés : ils auront le choix entre une offre packagée et une offre modulable :

Une offre packagée	Une offre modulable
Une solution souple et facile à mettre en œuvre avec 5 niveaux de garanties modulables bloc par bloc au choix et à définir selon le besoin des salariés et ceci en s'assurant toujours de la conformité à la convention collective.	Une solution 100 % adaptée aux souhaits de l'entreprise avec des montants de garanties personnalisables ligne à ligne au choix et sans contrainte dans la limite des montants mini et maxi de l'offre, et toujours dans le respect de la convention collective.

Ces deux produits disposent de garanties de base incluses : ils comprennent le capital décès en toutes causes, la perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA toutes causes), l'exonération des cotisations de l'adhérent à partir du 91^e jour d'arrêt de travail et des garanties d'assistance de base.

Des services d'assistance exclusifs pour un accompagnement personnalisé

Swiss Life, en tant qu'assureur responsable propose une opportunité de différenciation à forte valeur ajoutée dans le cadre de services d'assistance de base dont les avantages sont les suivants :

Pour les salariés	Pour les entreprises
<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de la qualité de vie au travail ;• Soutien et accompagnement pour faire face aux aléas de la vie ;• Sérénité retrouvée dans leur quotidien.	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de l'image de l'entreprise qui s'inscrit dans une démarche responsable ;• Renforcement du dialogue social ;• Fidélisation des salariés ;• Soutien aux RH grâce à l'accompagnement des salariés dans les moments difficiles de la vie.

Au quotidien : ce sont des informations juridiques et pratiques, mais aussi de la prévention à l'égard des maladies cardiovasculaires et des risques musculo-squelettiques ;

En cas de maladie grave : c'est une aide à l'organisation de la vie sociale et professionnelle, une aide à l'annonce du diagnostic aux proches et un accompagnement renforcé lors d'un traitement de chimiothérapie ou de radiothérapie ;

En cas de décès : c'est une aide dans l'organisation des obsèques incluant une avance de fonds de 1000 €, un accompagnement psychologique de la famille et une aide pour la garde des enfants.

Des services complémentaires en option

- Une aide en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation à domicile ;
- Un accompagnement en cas de dépendance d'un proche ;
- Un accompagnement du manager et du salarié lors d'une situation de stress lié au travail (épuisement professionnel) pour permettre une poursuite de l'activité professionnelle ;
- Une solution de garde d'enfant en cas de grève de l'établissement scolaire.

Des garanties complémentaires pour optimiser la protection des salariés

- Décès par accident, décès par accident de la circulation, double effet, prédécès du conjoint, frais d'obsèques ;
- Rente de conjoint (viagère, temporaire ou de carrière), rente éducation (au choix : 1, 2 ou 3 tranches d'âge), rente orphelin, rente enfant atteint d'un handicap ;
- Maintien de revenus en cas d'incapacité temporaire de travail (au choix : 16 franchises fixe ou relais mensualisation) ou d'invalidité ;
- Des services d'assistance renforcés au-delà des garanties de base.

Un produit 100 % digital pour les clients

SwissLife Prévoyance Entreprises+ permet de souscrire de manière simplifiée grâce la signature électronique. L'affiliation des salariés est facilitée pour l'employeur à l'aide d'un fichier Excel recensant la liste de ses salariés à affilier. Enfin, la dématérialisation des documents contractuels sur l'espace clients MySwissLife permet une optimisation des informations pour le client.

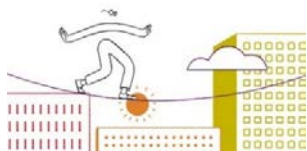
À propos de Swiss Life

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Notre approche est globale en banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages. Une approche globale, parce que l'essence de notre métier est d'accompagner chaque parcours de vie, privé et professionnel, et de construire chaque jour une relation durable avec chacun de nos clients, particuliers comme entreprises. Notre conseil personnalisé, fondé sur la proximité et la confiance mutuelle, éclaire nos clients afin de leur permettre de faire leurs propres choix et d'être pleinement acteurs de leur vie, à chacune de ses étapes. En agissant ainsi de manière responsable, Swiss Life assure un rôle sociétal, source de fierté pour ses collaborateurs et ses forces de vente. www.swisslife.fr

À propos de la raison d'être de Swiss Life

« Permettre à chacun de vivre selon ses propres choix »

Swiss Life s'est dotée, en 2019, d'une raison d'être qui résonne avec un besoin universel : chacun veut avoir la liberté de décider de sa vie. C'est parce que son offre vient soutenir ces aspirations élémentaires que le choix de Swiss Life s'est porté sur cette notion. En effet, les clients de Swiss Life souscrivent des contrats d'assurance qui, d'une part, offrent des possibilités et d'autre part, des aides concrètes pour pouvoir vivre et décider en toute confiance, quoi qu'il arrive. De surcroît, Swiss Life a toujours fait de l'accompagnement de ses clients, sur le long terme, un engagement fort. Par son savoir-faire et le conseil délivré, par son offre en épargne, retraite, gestion de patrimoine, santé, prévoyance, et dommages, Swiss Life apporte à ses clients des réponses concrètes à leurs besoins fondamentaux et à leurs aspirations.



[Film d'entreprise de Swiss Life](#)

Contacts presse :

Véronique Eriaud – 06 18 64 33 19 – veronique.eriaud@swisslife.fr
Pascale Nesci – 06 33 97 35 69 – pascale.nesci@swisslife.fr
Nassim Guessous – 01 85 09 27 14 – nguessous@lebureaudecom.fr
Laure Curien – 01 85 09 27 15 – lcurien@lebureaudecom.fr